

Entre le marteau et l'enclume : Le rôle politique des syndicats ouvriers en Tunisie et au Maroc. Une approche historique et comparative

Lorenzo Feltrin



Politics and International
Studies department –
University of Warwick

L.Feltrin@warwick.ac.uk

Mon travail de recherche explore les influences des configurations historiques des relations syndicat-classe et syndicat-état des organisations ouvrières dans les révoltes de 2011 en Tunisie et au Maroc. Ces deux pays constituent des cas relativement similaires, surtout par rapport à l'héritage du protectorat français et à leurs parcours parallèles d'ajustement néolibéral. Toutefois, en Tunisie les militants syndicaux politisés ont soutenu

les mobilisations sociales et ont poussé le Bureau exécutif de la confédération syndicale unique à autoriser des grèves générales régionales, malgré le précédent compromis entre le syndicat majoritaire et le régime. Au Maroc, en revanche, les multiples confédérations syndicales ont réussi à initier un processus de dialogue social avec le pouvoir, contribuant ainsi, à sauvegarder la stabilité.

Pour expliquer la divergence en question, cette étude catégorise les atouts qu'un régime peut utiliser pour encourager la soumission des travailleurs et de leurs organisations selon trois dimensions : *incitations substantielles* (bénéficiant aux travailleurs directement), *incitations organisationnelles* (bénéficiant aux syndicalistes) et *constructions*. La distinction entre incitations substantielles et organisationnelles est cruciale parce qu'elle est un outil pour analyser les contradictions au sein du syndicat et les fissures entre ce dernier et des sections de travailleurs. Il est ainsi possible d'éviter de réduire la classe ouvrière et ses

organisations dans leur complexité interne face aux actions et aux positions du sommet syndical. L'organisation syndicale est elle-même un champ conflictuel traversé par les pressions issues des institutions étatiques d'un côté et des différentes sections de la classe ouvrière de l'autre. De plus, l'analyse des incitations substantielles est une fenêtre sur la composition et les transformations des bases sociales d'un régime.

La recherche se base sur un travail de terrain incluant 96 entretiens semi-structurés, ainsi que archive numérique de plus de 2000 articles de presse, sur la législation du travail, des statistiques socio-économiques et autres documents produits par l'État ou par les syndicats. L'analyse empirique se développe sur deux niveaux. Le premier niveau, plus abstrait, compare les configurations des incitations et des constructions dans les deux pays de l'Indépendance jusqu'aux années 2000. Le second niveau, plus en profondeur, retrace les procès et les conflits qui se sont développés entre 2010



© directinfo.webmanagercenter.com.

Axes de recherches

et 2013, et surtout pendant les mobilisations de 2011, dans le but de dégager le rôle des syndicats dans les événements.



© huffpostmaghreb.com.

Deux grandes phases historiques sont à distinguer : la phase étatiste et la phase néolibérale, avec une période de crise et de transition pendant les années 1970 et le

début des années 1980. En Tunisie, on passe d'une configuration appelée ici « corporatisme populiste autoritaire » pendant la phase étatiste à un

« corporatisme post-populiste autoritaire » pendant la phase néolibérale. Si dans les deux on relève des hauts niveaux de constructions, dans la phase étatiste on



© Ahmed Boussarhane.

trouve une rapide croissance des incitations substantielles et une formalisation des incitations organisationnelles, alors que dans la phase néolibérale on assiste à une stagnation des incitations substantielles et à une tendance à l'informel dans les incitations organisationnelles. Au Maroc, on trouve une configuration nommée « pluralisme conservateur autoritaire » pendant la phase étatiste et un « pluralisme conservateur semi-autoritaire » pendant la phase néolibérale. Ici les incitations substantielles et organisationnelles seront toujours plus limitées qu'en Tunisie, à cause des différentes trajectoires des luttes sociales qui ont suivi l'Indépendance et par conséquent les différentes bases sociales du régime. L'ouverture partielle des institutions politiques à la fin des années 1990 n'a pas changé la faiblesse et la marginalité historiques auxquelles le syndicalisme marocain a du faire face depuis les années 1960.

Alors qu'une littérature plutôt vaste sur le syndicalisme tunisien existe, la production académique sur les syndicats marocains se fait très rare. Le seul article pré-2011 où l'on trouve une brève comparaison entre les deux pays suggère que le syndicalisme marocain était mieux placé que le tunisien en tant qu'agent de changement politique. L'argument de cette thèse va dans la direction contraire, essayant de contourner les illusions données par une attention excessive aux institutions formelles. En Tunisie, la contradiction entre un syndicalisme relativement fort, l'érosion du pacte social populiste et la rigidité institutionnelle du corporatisme autoritaire entra au sein de la centrale syndicale même, sous la forme d'une croissante polarisation interne. Au Maroc, la faiblesse syndicale et l'absence d'une précédente phase populiste se rencontrèrent avec une majeure, flexibilité institutionnelle, notamment le pluralisme syndical et l'intermédiation des partis politiques et État. Ces différences contribuèrent à une montée de la conflictualité en Tunisie, alors qu'au Maroc le régime était mieux positionné pour désamorcer les tensions.

Lorenzo Feltrin